

Tour de la Bourse
Bureau 3700, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9



514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur
1 800 361 6266 Sans frais

André Turmel
Direct 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 12 novembre 2012
N° de dossier : 10887/ 115805.00133

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3807-2012 Demande d'Intragaz, société en commandite (« Intragaz ») de fixer les tarifs d'emmagasinement pour les sites de Pointe-du-Lac et Saint-Flavien à compter du 1er mai 2013

Chère consœur,

La FCEI a pris connaissance des réponses d'Intragaz à ses demandes de renseignements et demande à la Régie qu'elle ordonne à Intragaz de compléter ses réponses aux questions suivantes 3.12 et 3.13, 6.9 et 7.7 et 8.11 et 9.9.

Les réponses aux questions 3.12 et 3.13 renvoient à la réponse 3.7 laquelle ne répond aucunement aux demandes formulées aux questions 3.12 et 3.13. La FCEI demande qu'Intragaz réponde à ces questions.

La réponse à la question 6.9 renvoie à la réponse 6.3 laquelle ne répond aucunement à la demande formulée à la question 6.9. La FCEI demande qu'Intragaz réponde à la question.

La réponse à la question 7.7 spécifie les hypothèses sur la croissance du coût de transport et du coût évité, mais ne justifie pas l'écart entre les deux malgré une demande en ce sens.

À la question 8.11, la FCEI demande à Intragaz d'expliquer comment et sur la base de quels critères sont faits les choix de paramètres dans les analyses de rentabilité des projets. La réponse à la question 8.11 fournit une certaine information relativement au ratio d'équité, mais ne contient aucune information en ce qui a trait aux autres paramètres. La FCEI demande qu'Intragaz complète sa réponse.

La réponse à la question 9.9 renvoie à la réponse 6.3 laquelle ne répond en rien à la demande formulée à la question 9.9. La FCEI demande qu'Intragaz réponde à la question.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

(s) André Turmel

André Turmel
AT/mb

cc: Intragaz
Intervenants